

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 07 FEVRIER 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 59

Nombre de présents : 44

Nombre d'exprimés : 47

Date de convocation : 01 FEVRIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le sept février, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à Anse sous la présidence de Daniel PACCOUD, Président.

Étaient Présents :

ALIX : LEBRUN Pascal - AMBÉRIEUX D'AZERGUES : PERSIN Alain - ANSE : POMERET Daniel, LAFOND Jean-Luc, ROSIER Claire, BERNARD Marie-Hélène, FELIX Xavier, PAQUET Marie-Claire, HART Pierre, ANTHOINE Pascale - BAGNOLS : DUMAS Jean-Luc - BELMONT D'AZERGUES : TRICOT Jean-Luc - CHARNAY : DUBUY Laurent - CHÂTILLON D'AZERGUES : MARCONNET Bernard - CHAZAY D'AZERGUES : MARTINET Alain, CHALANDON Yves, BOIGEOL Evelyne, DEBIESSÉ Jean-Pierre - CHESSY LES MINES : DUFOUR Ginette - FRONTENAS : DUPERRIER Thomas - LACHASSAGNE : ETIENNE Jean - LE BREUIL : LAFFAY Frédéric - LÉGNY : JOVILLARD Sylvie - LES CHÈRES : CHAREYRON Christian - LOZANNE : PERRIER Annick, FLAMAND Guy - LUCENAY : DUGELAY Valérie, CHANDIOUX Georges - MARCILLY D'AZERGUES : DUMOULIN André - MARCY : Philippe SOLER - MORANCÉ : PEIGNE Claire - POMMIERS : PACCOUD Daniel, PROIETTI Arlette, BLANCHET René - PORTE DES PIERRES DORÉES : GAUTHIER GUDIN Régine, BERTRAND Alain - SAINT VERAND : CHARDON Gérard - TERNAND : DANGUIN Michèle - THEIZÉ : VIVIER MERLE Christian - VAL D'OINGT : CHAVEROT Georges, MÉCHIN Dominique, ROCHARD Marie-France, DUPERRAY Antoine, PERIGEAT Paul.

Pouvoirs :

Thierry PADILLA (Chessy Les Mines), excusé, donne pouvoir à Ginette DUFOUR, Christian GALLET (Lozanne), excusé, donne pouvoir à Guy FLAMAND.

Absents excusés : Ariane AUBONNET (Chamelet), Jacques PARIOST (Chasselay), Thierry PADILLA (Chessy Les Mines), Serge GABARDO (Létra), Christian GALLET (Lozanne), Anny COMMANDEUR (Moiré), René PUIPIER (Morancé), Jean-Paul GASQUET (Porte des Pierres Dorées).

Absents :

Geneviève OBERGER (Chasselay), Marie CELARD (Chasselay), Michèle DUPAS (Chatillon d'Azergues), Marie-Pierre TEYSSIER (Civrieux d'Azergues), Philippe BOUTEILLE (Saint Jean Des Vignes), Olivier LECCIA (Sainte Paule).

Secrétaire de séance : Christian VIVIER MERLE.

Gisèle BRAILLON, Directrice Générale Adjointe de la Communauté de Communes et Alain BOROWSKI, Directeur Général des Services, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.



VII. ENVIRONNEMENT

Antoine DUPERRAY

5. PCAET : Concertation :

Lors du conseil communautaire du 20 septembre 2017 le PCAET a été présenté au conseil communautaire.

La délibération n°2017-109 a autorisé le Président à lancer l'étude du PCAET et à suivre cette procédure jusqu'à sa mise en place.

Le bureau d'études a été retenu, et afin de permettre le démarrage du diagnostic, la délibération doit être amendée par un volet « concertation ».

Dans l'objectif d'une participation active des acteurs socio-économiques, associations et des habitants du territoire, la communauté de communes s'attachera à permettre le partage du diagnostic, la compréhension et l'appropriation des actions portées par le PCAET, la transmission d'observations et de propositions.

A cette fin, il est proposé qu'à minima les modalités soient les suivantes :

- ✓ Parution d'un ou plusieurs articles sur l'avancement de la démarche sur le site internet de la Communauté de communes
- ✓ Information dans la presse locale
- ✓ Création d'instances de travail et d'échanges sur le projet et sur des thématiques en lien avec les enjeux qui seront ressortis du diagnostic du PCAET
- ✓ Ouverture d'une page dédiée sur le site de la Communauté de communes

Ce volet indique les moyens dont la Communauté de Communes se dote pour communiquer sur son PCAET, les acteurs qu'elle souhaite associer au projet et la possibilité pour tous de faire part de ses observations ou propositions.

La Communauté de Communes publiera sur son site internet sa déclaration d'intention et la transmettra aux services de l'Etat concernés afin d'obtenir un porté à connaissance.

Il est précisé qu'on parle de PCAET, mais il va falloir certainement aller plus loin, car le préfet a convoqué il y a quelques jours les collectivités sur le problème de l'air, ou la métropole Lyonnaise, n'est pas dans les « clous », et la France s'est fait rappeler à l'ordre par l'Europe.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, décide d'ajouter ces mentions, à la délibération 2017-109 du 20 septembre 2017.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.
Copie certifiée conforme à l'original
Rendu exécutoire le
Par transmission en Sous-Préfecture
Et affichage au siège de la CCBPD
Le Président,
Daniel PACCOUD.

